

Décision n° CODEP-DEU-2014-035368 du 30 juillet 2014 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire portant renouvellement d'agrément d'un organisme chargé des contrôles en radioprotection mentionnés à l'article R. 1333-95 du code de la santé publique

Le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 1333-95 à R. 1333-97 ;

Vu le code du travail, notamment ses articles R. 4451-29 à R. 4451-37 ;

Vu le code de l'environnement, notamment son article L. 592-21 ;

Vu la décision n° 2010-DC-0191 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 22 juillet 2010 fixant les conditions et les modalités d'agrément des organismes mentionnés à l'article R.1333-95 du code de la santé publique ;

Vu la décision n° CODEP-DEU-2012-023725 du 30 avril 2012 de l'Autorité de sûreté nucléaire portant agrément de l'organisme APAVE SA, prolongée par la décision n° CODEP-DEU-2014-013032 du 19 mars 2014 de l'Autorité de sûreté nucléaire ;

Vu la demande en date du 31 octobre 2013 présentée par APAVE et le dossier joint à cette demande en vue d'obtenir le renouvellement de l'agrément accordé par la décision susvisée ;

Vu les engagements pris par l'organisme dans le cadre de l'instruction de la demande susvisée ;

Décide :

Article 1^{er}

L'organisme APAVE, dont l'adresse est 191 rue de Vaugirard 75738 PARIS cedex 15 est agréé, sous le n° OARP0070, pour procéder aux contrôles en radioprotection prévus aux articles R. 1333-95 du code de la santé publique et R. 4451-32 du code du travail.

L'agrément est accordé jusqu'au 30 avril 2019 pour les domaines d'agrément figurant en annexe 1 et pour les agences listées en annexe 2 à la présente décision.

Article 2

La liste de l'ensemble des organismes agréés pour les contrôles en radioprotection, mise à jour à la date de la présente décision, est publiée au bulletin officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Article 3

Le directeur général de l'ASN est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée par insertion au bulletin officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Fait à Montrouge, le 30 juillet 2014

**Pour le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire et par délégation,
Le Directeur général adjoint**

Jean-Luc LACHAUME

ANNEXE 1

à la Décision n° CODEP-DEU-2014-035368 du 30 juillet 2014 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire portant renouvellement d'agrément d'un organisme chargé des contrôles en radioprotection mentionnés à l'article R. 1333-95 du code de la santé publique

Nom de l'organisme : **APAVE**

Numéro d'agrément : **OARP0070**

Le domaine d'agrément est défini par le croisement d'un secteur d'activité, d'une catégorie de sources de rayonnements ionisants et d'éventuelles conditions limitatives :

Le secteur « **médical** » regroupe les activités nucléaires et radiologiques destinées à la médecine préventive et curative, y compris les examens médico-légaux, à l'art dentaire, à la biologie médicale et à la recherche biomédicale ;

Le secteur « **vétérinaire** » regroupe les activités nucléaires et radiologiques destinées à la médecine vétérinaire ;

Le secteur « **industrie et recherche** » regroupe les activités nucléaires, au sens de l'article L. 1333-1 du code de la santé publique, à l'exclusion des activités des secteurs « médical » et « vétérinaire ».

Secteurs d'activité Catégories de sources de rayonnements ionisants	Activité "médicale"	Activité "vétérinaire"	Activité « industrie et recherche »
Radionucléides en sources scellées	Agréé jusqu'au 30/04/2019	Agréé jusqu'au 30/04/2019	Agréé jusqu'au 30/04/2019
Radionucléides en sources non scellées	Agréé jusqu'au 30/04/2019	Agréé jusqu'au 30/04/2019	Agréé jusqu'au 30/04/2019
Générateurs électriques de rayons X	Agréé jusqu'au 30/04/2019	Agréé jusqu'au 30/04/2019	Agréé jusqu'au 30/04/2019
Accélérateurs de Particules	Agréé jusqu'au 30/04/2019	Agréé jusqu'au 30/04/2019	Agréé jusqu'au 30/04/2019
Conditions limitatives			

ANNEXE 2

à la Décision n° CODEP-DEU-2014-035368 du 30 juillet 2014 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire portant renouvellement d'agrément d'un organisme chargé des contrôles en radioprotection mentionnés à l'article R. 1333-95 du code de la santé publique

Nom de l'organisme : **APAVE**

Numéro d'agrément : **OARP0070**

Liste des agences :

Nom	Ville	Adresse
APAVE ALSACIENNE SAS		
Agence de Belfort	BELFORT	6, rue du Rhône 90000 BELFORT
Agence de Besançon	BESANCON	2, chemin de Palente 25000 BESANCON
Agence de Mulhouse	MULHOUSE	2, rue Thiers BP 1347 68056 MULHOUSE Cedex
Agence de Nancy	NANCY	3, rue de l'Euron 54320 MAXEVILLE CHAMP-LE-BOEUF BP 1055 54522 LAXOU Cedex
Agence de Strasbourg	STRASBOURG	2, rue de l'Electricité ZI Vendenheim BP 92260 Vendenheim 67454 MUNDOLSHEIM Cedex
CETE APAVE NORD-OUEST		
Agence d'Amiens	AMIENS	Espace Industriel Nord 29, rue de la Croix de Pierre BP 1328 80084 AMIENS Cedex 2
Agence de Brest	BREST	37, avenue du Baron Lacrosse Zac de Kergaradec BP 166 29803 BREST Cedex 9
Agence de Caen	CAEN	5, rue d'Atalante BP 200 14209 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR
Agence de Compiègne	COMPIEGNE	ZAC de Mercières BP 10537 60205 COMPIEGNE Cedex
Agence de Dunkerque	DUNKERQUE	Rue de l'Albeck ZI de Petite Synthe 59640 DUNKERQUE

Agence de La Roche sur Yon	LA ROCHE SUR YON	Rue Jacques Yves Cousteau ZA de Beaupuy BP 687 85017 LA ROCHE-SUR-YON Cedex
Agence du Havre	LE HAVRE	16, rue des Quatre Saisons 76290 MONTIVILLIERS
Agence de Lille	LILLE	51, avenue de l'Architecte Cordonnier BP 247 59019 LILLE Cedex
Agence de Poitiers	POITIERS	27, rue Victor Grignard ZI de la République II BP 1107 86061 POITIERS Cedex 9
Agence de Quimper	QUIMPER	12, allée Claude Dervenn 29334 QUIMPER Cedex
Agence de Rennes	RENNES	Avenue de la Croix Verte BP 15325 35653 LE RHEU Cedex
Agence de Rouen	ROUEN	2, rue des Mouettes BP 98 76132 MONT-SAINT-AIGNAN Cedex
Agence de Saint-Brieuc	SAINT BRIEUC	24, rue Alain Colas 22950 TREGUEUX
Agence de Nantes	SAINT HERBLAIN	5, rue de la Johardière BP 289 44803 SAINT-HERBLAIN Cedex
Agence de Tours	TOURS	26, rue des Frères Lumière BP 415 37174 CHAMBRAY-LES-TOURS Cedex
Agence de Vannes	VANNES	Place Albert Einstein PIBS – CP 14 56038 VANNES Cedex
APAVE PARISIENNE SAS		
Agence de Paris	PARIS	13-17, rue Salneuve 75854 Paris Cedex 17
APAVE SUDEUROPE SAS		
Agence d'Angoulême	ANGOULEME	Zone Industrielle n°3 74 avenue Maryse Bastié 16340 L'ISLE-D'ESPAGNAC
Agence d'Annecy	ANNECY	Park Nord Metz-Tessy 74373 PRINGY
Agence de Bordeaux	BORDEAUX	Zone Industrielle Avenue Gay Lussac BP 3 33370 ARTIGUES-PRES- BORDEAUX
Agence de Chalon-sur-Saône	CHALON SUR SAONE	9C, rue Louis Alphonse Poitevin 71100 CHALON-SUR-SAÔNE
Agence de Clermont-Ferrand	CLERMONT FERRAND	30, boulevard Maurice Pourchon 63039 CLERMONT-FERRAND

Agence de Dijon	DIJON	4, rue Louis de Broglie Parc Technologique BP 37004 21070 DIJON
Agence de Grenoble	GRENOBLE	16, avenue Grugliasco BP 148 38431 ECHIROLLES
Agence de La Réunion	ST DENIS de la REUNION	10, rue Adolphe Ramassamy 97490 SAINTE CLOTILDE
Agence de Lyon	LYON	4, rue des Draperies 69450 SAINT-CYR-AU-MONT- D'OR
Agence de Marseille	MARSEILLE	8, rue Jean-Jacques Vernazza ZAC Saumaty-Séon BP 193 13322 MARSEILLE
Agence de Nice	NICE	22-26 avenue Edouard Grinda 06200 NICE
Agence de Nîmes	NIMES	Parc Delta Route d'Arles - RN 113 30230 BOUILLARGUES
Agence de Pau	PAU	Avenue André Marie Ampère ZI Induspal de LONS BP 202 64142 BILLERES
Agence de Saint-Étienne	ST ETIENNE	10, allée du Technopôle BP 741 42950 SAINT-ETIENNE
Agence de Toulouse	TOULOUSE	9, avenue des Pyrénées BP 6 31240 L'UNION
Agence de Valence	VALENCE	Plateau de Lautagne – Bât. E 42G, avenue des Langories BP 90131 26905 VALENCE